

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DU BEAUSSET
SÉANCE DU 30 MARS 2017
N°2017.03.30.02**

L'an deux mille dix-sept, le trente mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la ville du Beausset dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Georges FERRERO, Maire du Beausset.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Étaient présents : Georges FERRERO, Laurence BOUSAHLA, Philippe MARCO, Nathalie MUNOZ, Éric BONNY, Franky LAPIERRE, Fanny FAUCI, Marie-José IMBERT, Monique ALBEROLA, François PARRIAUX, Gérard CALUSSI, Monique MATHIEU, Olivier LE MAÎTRE, Philippe CHAREYRE, Rémy BENESSIA, Édouard FRIEDLER, Pierre ROSSANO, Colette LOPEZ, Yolande BONNAURE, Matthieu DELLWING.

Étaient représentés : Sybille REY par Monique MATHIEU, Patrick ESPINET par Gérard CALUSSI, Pierre CABANTOUS par François PARRIAUX, Frédéric MARQUAND par Georges FERRERO, Rachida AMAR par Laurence BOUSAHLA, Christian DES par Philippe MARCO, Clivy RIDÉ-VALADY par Édouard FRIEDLER, Maryvonne SANTUCCI par Nathalie MUNOZ.

Était absente : Irène GIORDAN.

2. DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2017 : REGIE DE L'EAU

Madame Nathalie MUNOZ, rapporteur, expose le rapport d'orientation budgétaire 2017 tel qu'annexé à la convocation à la présente séance.

Elle explique que la démarche de la commune d'élaboration des orientations 2017 pour ce service géré directement en régie se résume en 3 axes :

- Aucune augmentation du tarif du mètre cube d'eau ;
- Maintenir et maîtriser les dépenses d'exploitation ;
- Poursuite des extensions ou réfections des canalisations d'eau pour toujours améliorer le rendement.

Ainsi en section d'exploitation, il est prévu l'achat de 750 000 m³ d'eau à la société du canal de Provence. Le tarif facturé par le CANAL n'est connu qu'en fin d'année.

En effet, il est constaté chaque année que lorsque les consommations diminuent, ce sont les redevances fixes qui augmentent.

Il a été estimé que le prix serait de 0.92 € le mètre cube (0.90 € en 2016). Cette seule dépense représente près de 52 % de nos dépenses réelles d'exploitation.

S'agissant du personnel, là encore, il ne sera intégré que les coûts liés à la réforme statutaire des fonctionnaires territoriaux et à l'évolution de carrière des agents. La masse salariale représente 22 % des dépenses d'exploitation. L'effectif demeure identique à 2016 (8 agents : 2 administratifs et 6 techniques).

Il devra être prévu le reversement à l'Agence de l'Eau de la redevance pollution dont le tarif est fixé à 0.29 € le mètre cube. Cela représente environ 14 % des dépenses.

L'équilibre sera assuré par le produit de la facturation des consommations aux abonnés sans augmentation du tarif du mètre cube cette année encore. Ce poste constitue 100 % des recettes d'exploitation.

Madame MUNOZ expose au Conseil qu'il est prévu de poursuivre les travaux d'extension et de réfection des canalisations pour (1900 ml) pour un montant de 370 000 € (chemin Baro Nuecho, traverse des Escouradières, chemins du Rouve, Val d'areg, rue Gambetta, rue Font Neuve, quartier la Gouorgo et les Iecques).

Cette opération sera financée par une subvention dans le cadre de la D.E.T.R. (dotation d'équipement des territoires ruraux) de 100 000 €.

De plus, il est prévu l'acquisition de matériel pour 55 000 € (pour les bassins notamment) et un véhicule.

Ces investissements seront financés par une subvention de 100 000 € (dotation d'équipement des territoires ruraux), par un emprunt à hauteur de 250 000 € et le solde par l'autofinancement.

Vu le décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire,

Vu le code général des collectivités et notamment l'article L2312-1,

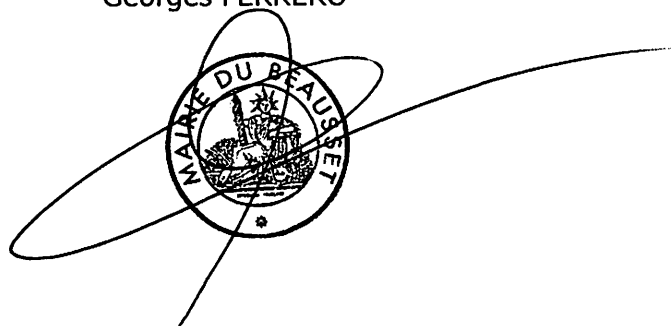
Vu le rapport joint,

Considérant qu'aux termes du texte susvisé dans les communes de plus de 3 500 habitants, un débat a lieu au conseil municipal sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci,

Le Conseil municipal prend acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2017 de la Régie des Eaux.

Fait au Beausset les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Georges FERRERO



20 JAN
2017
10h

RAPPORT ORIENTATION BUDGETAIRE 2017 BUDGET ANNEXE REGIE DES EAUX (ANNEXE II)

L'exécution budgétaire 2016 fait apparaître un résultat excédentaire global de 102 000 €, qui sera repris par anticipation au budget 2017.

A – ANALYSE RETROSPECTIVE 2017 A 2016 :

1- Section d'exploitation :

Nous observons une évolution des recettes réelles d'exploitation de 3.33 %. Parallèlement, nos charges réelles progressent de 4.47 %.

SECTION D'EXPLOITATION DEPENSES

CHAP	LIBELLE	CA 2014	CA 2015	CA provisoire 2016	Ecart 2015/2016 en %	Commentaires
O11	CHARGES COURANTES	744 617	768 186	799 851	4.04	Volume d'eau acheté au SCP en 2016 : 722 000 m3
65	AUTRES FRAIS DE GESTION COURANTE	18 000	6 859	4 255	-37.96	Créances admises en n/valeurs par la Trésorerie
O12	CHARGES DE PERSONNEL	279 087	290 255	306 530	5.60	Effectif total : 8 7 titulaires+1contrat
O14	ATTENUAT DE PRODUITS	174 000	177 154	189 845	7.16	Redevance pollution reversée à l'agence de l'eau
66	FRAIS FINANCIERS	6 556	6 120.62	6 134	-0.21	Remb intérêts de la dette
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 785	2 861	6 258	118.75	Ecrêtement fact eau
68	PROVISIONS		10 000	5 000	50	Pour couvrir les créances irrécouvrables
	TOTAL DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION	1 231 045	1 261 435	1 317 872	4.47	
O42	DOT AUX AMORTISSEMENTS	130 185	104 339	98 185	-5.89	
	TOTAL DEPENSES GENERALES D'EXPLOITATION	1 361 230	1 365 774	1 416 057	3.68	

SECTION D'EXPLOITATION RECETTES

CHAP	LIBELLE	CA 2014	CA 2015	CA 2016	Ecart 2015/2016 en %	commentaires
70	PRODUITS DES SERVICES	1 287 193	1 292 471	1 321 289	2.22	Facturation prix de l'eau : 635 000 m3
O13	ATTENUATION DE CHARGES	12 054	13 223	27 482		Participation contrat aidé e
75	AUTRES RECETTES DE GESTION COURANTE	1 593	1 346	1 374	2.08	Compensation agence de l'eau pour le recouvrement des redevances
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 411	2 901	3 484	20.09	
	TOTAL RECETTES REELLES	1 302 251	1 309 941	1 353 629	3.33	
78	REPRISE SUR PROVISION	16 000	0	5 000	100	
O42	OPERATION D'ORDRE	81 985	81 985	81 985		Amortissement des subventions
	TOTAL GENERAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 400 236	1 391 926	1 440 614	3.49	
	Résultat de l'exercice	42 979	25 452	24 557		
	REPRISE EXCED FONCT		119 400	77 609		
	RESULTAT DE CLOTURE		144 852	102 166		

2 – La section d'investissement

SECTION D'INVESTISSEMENTS DEPENSES

ART.	LIBELLE	CA 2014	CA 2015	CA 2016
O40/041	Opérations d'ordre	81 985.00	81 985.49	98 946.00
16	Remboursement capital de la dette	11 468.00	11 834.33	12 213.00
20 à 23	Opérations d'équipement	22 985.00	25 578.98	494 489.00
	TOTAL DEPENSES EQUIPEMENT	116 438.00	119 398.80	605 650.00

SECTION D'INVESTISSEMENTS RECETTES

ART.	LIBELLE	CA 2014	CA 2015	CA 2016
001	Excédent antérieur reporté			16 104.00
1068	Affectation des résultats	93 744.00		67 944.00
O40/041	Opérations d'ordre	138 384.00	104 338.76	115 146.00
13	Subventions investissement	0.00	0.00	157 320.00
16	Emprunt	0.00	0.00	220 000.00
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	232 128.00	104 338.76	576 514.00

Les travaux de remplacement et de création de conduites d'eau des Chemins de la Bérenquière, Fontaine des 5 Sous, rue Figuière et la Gouorgo, et bd du 11 Novembre pour un montant de 471 000 € et l'acquisition de matériel de mesure des niveaux d'eau des bassins pour 23 500 €.

L'examen détaillé des résultats 2016 sera présenté lors de la séance des comptes de gestion et administratif avant le 30 juin 2017.

B – ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2017 :

S'agissant de nos charges courantes d'exploitation pour l'exercice **2017**, nous ajusterons en fonction de nos réalisations 2016, les crédits. Ainsi cela aboutira à une réduction d'environ 4 %. La dépense la plus importante est celle de l'achat de l'eau au Canal de Provence. Le chapitre du personnel intégrera le coût des dispositions réglementaires (PPCR, point indiciaire, évolution des charges et avancement de grade.).

L'équilibre de ces charges est assuré par la vente de l'eau aux abonnés. Cette année encore, nous ne prévoyons aucune hausse du prix du mètre cube d'eau.

Les recettes des tarifs adoptés dans le cadre des prestations nouvelles votées en 2016 sont estimées à 20 000 €.

En investissement, il est envisagé, outre le remboursement du capital de la dette de 23 610 € :

- **la réalisation de travaux sur les réseaux** (1900 ml) pour un montant de 370 000 € (remplacements de canalisations fuyantes, des extensions et maillages Baro Nuecho, traverse des Escouradières, chemins du Rouve Val d'aren, rue Gambetta, Font Neuve, quartier la Gouorgo et les Iecques). Cette opération sera financée par une subvention dans le cadre de la D.E.T.R. (dotation d'équipement des territoires ruraux) de 100 000 €.
- **l'acquisition de matériels** pour 55 000 € (réducteurs de pression nécessaires à la distribution d'eau dans le village, une VMC pour les pompes du Beausset Vieux, le montage d'une chute d'eau au bassin de la Venturonne, des régulateurs de niveaux pour les bassins, un véhicule).

Un emprunt de 250 000 € sera nécessaire pour financer ces investissements. Le solde sera autofinancé.

ETAT DE LA DETTE AU 1^{ER} JANVIER 2017

ANNÉE	TAUX MOYEN	ENCOURS	ANNUITÉ RA INCLUS	INTÉRÊT	AMORT. HORS RA
2017	2.31	373 861.93	32 122.84	8 661.04	23 604.56
2018	2.30	350 257.37	31 962.24	7 952.53	24 009.71
2019	2.30	326 247.66	31 801.64	7 372.72	24 428.92
2020	2.28	301 818.74	31 641.04	6 778.35	24 862.69
2021	2.27	276 956.05	31 480.44	6 168.86	25 311.58
2022	2.25	251 644.47	31 319.83	5 543.65	25 776.18
2023	2.22	225 868.29	31 159.24	4 902.16	26 257.08
2024	2.18	199 611.21	30 998.64	4 243.74	26 754.90
2025	2.13	172 856.31	30 838.04	3 567.71	27 270.33
2026	2.05	145 585.98	17 477.54	2 873.45	14 604.09
2027	2.02	130 981.89	17 316.94	2 528.50	14 788.44
2028	1.97	116 193.45	17 156.34	2 174.11	14 982.23
2029	1.89	101 211.22	16 995.74	1 809.80	15 185.94
2030	1.79	86 025.28	16 835.14	1 435.08	15 400.06
2031	1.62	70 625.22	16 674.54	1 049.32	15 625.22
TOTAL			385 780.19	67 061.02	318 861.93

ETAT DE LA DETTE SIMULEE AVEC EMPRUNT DE 250 000 €

ANNÉE	ENCOURS	ANNUITÉ RA INCLUS	INTÉRÊT	AMORT. HORS RA
2017	373 861.93	32 122.84	8 661.04	23 604.56
2018	600 257.37	46 624.76	12 132.04	34 492.72
2019	565 764.65	46 714.16	11 612.26	35 101.90
2020	530 662.75	46 553.56	10 824.48	35 729.08
2021	494 933.67	46 392.96	10 018.06	36 374.90
2022	458 558.77	46 232.35	9 192.35	37 040.00
2023	421 518.77	46 071.76	8 346.75	37 725.01
2024	383 793.76	45 911.16	7 480.50	38 430.66
2025	345 363.10	45 750.56	6 592.89	39 157.67
2026	306 205.43	32 390.06	5 683.21	26 706.85
2027	279 498.58	32 229.46	5 118.94	27 110.52
2028	252 388.06	32 068.86	4 541.26	27 527.60
2029	224 860.46	31 908.26	3 949.59	27 958.67
2030	196 901.79	31 747.66	3 343.40	28 404.26
2031	168 497.53	31 587.06	2 721.99	28 865.07
TOTAL		594 305.47	110 218.76	484 229.47